

tous les ans à pareil jour à la Mer, comme à vôtre legitime Epouse, afin que toute la posterité sache, que la Mer vous appartient par le droit des armes.

Le jour de cete ceremonie, le Doge, acompagné de tous les Senateurs en Robe Rouge, du Patriarche, du Nonce du Pape, & des Ambassadeurs des Princes étrangers, monte sur le *Bucen-taure*, qui est une espece de Galère à deux étages, dorée jusques à l'eau, couverte d'un velours cramoisi, avec de larges bandes d'or; Ce bâtiment est suivi de 4. à 500. Gondoles, ou petites barques, remplies de Noblesse & de peuple, qui s'avancent jusques à un mille dans la Haute Mer, c'est là que le Doge jettant dans l'eau un anneau d'or, dit, *nous vous éponsons nôtre Mer, pour marque d'une veritable & perpetuelle Seigneurie*, après quoi le Patriarche donne la benediction au peuple, au bruit de l'Artillerie, & après la Messe. qui se dit ensuite au Lido, on acompagne le nouveau marié dans son Palais, où les Senateurs & tous les grands Seigneurs, tant de la Ville qu'Etrangers, sont regalez magnifiquement, laissant au Dieu Neptune le soin de l'Épousée.

*Situation
des armées
dans le Bres-
san.*

VII. Revenons aux affaires courantes d'Italie, Après l'action qui se passa sur le Mincio, dont nous avons parlé ailleurs, * le Prince Eugene de Savoye, jugea impossible de pouvoir passer cette Riviere; & resolut d'abandonner le Verronois, où les vivres & les fourages commençoient à lui manquer, pour aller tenter quelque nouvelle entreprise dans le Bressan; Son Infanterie a traversé le Lac de Garde, à différentes reprises, nonobstant les obstacles que les barques Fran-
çoises

* Voyez Tome II. pag. 421.